



Projet d'établissement 2021-2026 et plan d'actions



AXE 1

Renforcer la qualité et la pertinence des réponses apportées aux besoins des jeunes et des familles en proposant une offre diversifiée et équilibrée

1.1. Répondre aux besoins pluridisciplinaires des jeunes accompagnés

1.2. Accompagner chaque jeune à être partie-prenante de son projet

1.3. Maintenir une offre de scolarisation diversifiée en optimisant les différents dispositifs d'inclusion

1.4. Renforcer le soutien, la guidance et l'accompagnement des familles

1.5. Adapter l'offre et l'organisation de la filière projets à l'évolution des profils et des effectifs accueillis



AXE 2

Soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes

2.1. Renforcer tous les parcours et les dispositifs favorisant l'inclusion socio-professionnelle

2.2. Donner accès ou consolider l'accès à la citoyenneté des enfants et des jeunes pour les aider à s'insérer socialement

2.3. Créer des synergies entre les établissements (réseau francilien surdité) pour un meilleur accès à l'emploi

2.4. Consolider les partenariats avec les entreprises

2.5. Développer une offre ciblée de formation en apprentissage



AXE 3

Affirmer le rôle de centres ressource et d'expertise de l'INJS pour garantir une inclusion optimale aux personnes sourdes

3.1. Activer INFOSENS dans ses 3 missions: information, orientation et accompagnement, en développant les différents partenariats+B7:B13

3.2. Développer la dynamique d'innovation et de recherche dans les différents secteurs d'intervention au service des objectifs de l'INJS

3.3. Partager l'expertise institutionnelle de l'INJS pour coconstruire l'offre de demain avec nos partenaires

3.4. Accompagner la société dans les adaptations nécessaires aux personnes sourdes



AXE 4

Un lieu ressource en matière de surdit 

4.1. Organiser la mission de valorisation du patrimoine immobilier de l'INJS

4.2. Rechercher des partenaires institutionnels et financiers et identifier de nouvelles modalit s de financement



AXE 5

Améliorer l'organisation interne et le fonctionnement institutionnel pour soutenir les personnes accompagnées, les professionnels et la pluriprofessionnalité

5.1. Améliorer la communication interne et externe

5.2. Faciliter le travail de chacun de façon éco-responsable

5.3. Redéfinir les principes d'organisation des réunions

5.4. Améliorer le soutien apporté aux professionnels et renforcer la pluridisciplinarité

5.5. Renforcer la démarche de formation à l'INJS

5.6. Poursuivre la dynamique qualité au sein de l'INJS